

L'association Sportive du lycée Camille Sée est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Elle permet la découverte, la pratique en loisir et/ou en compétition dans des activités sportives variées. En outre, elle favorise la formation à la prise de responsabilités (Jeune Officiel - Jeune juge - Jeune organisateur...)

Activités proposées : Escalade – Volley – Musculation – Duathlon – Rugby – Handball - Danse – Natation - Athlétisme estival - Athlétisme indoor – VTT - Badminton – Tennis – Snowboard – Futsal - Course d'orientation – Cross - Raid nature - Gymnastique acrobatique - Basketball – Triathlon – etc...



Les informations relatives au fonctionnement, à l'organisation et aux résultats de l'A.S sont données par les professeurs d'EPS, mises à jour et affichées chaque semaine sur le tableau électronique du hall du lycée et sur le site de l'établissement.

L'Association Sportive fonctionne les mercredis après midi (13h-16h)

Informations dès la rentrée auprès des enseignants d'E.P.S.

Certaines activités sont pratiquées en commun avec les élèves des autres lycées du district UNSS de Colmar.

Dossier d'adhésion à l'A.S

- **Autorisation parentale**
- **15 €**

Payable en 2 chèques (1 de 10€ et 1 de 5 €) à l'ordre de « AS Camille Sée ». Le chèque de 10 € sera rendu si l'élève est inscrit dans le dispositif de la Carte JEUN'EST avant le 1^{er} novembre 2020. (Attention aux délais)
Inscriptions sur : <https://www.jeunest.fr/>

Autorisation parentale

Je soussigné(e).....père – mère – représentant légal (1)

- Autorise (2)né(e) le.....en classe de..... à participer aux activités de l'Association Sportive du lycée Camille Sée de Colmar.
- Autorise le professeur responsable ou accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (3)
- Autorise mon fils, ma fille (1) à se rendre par ses propres moyens, soit en voiture particulière avec le professeur sur les lieux d'entraînement et de compétition (3)
- Autorise l'Association Sportive à photographier ou filmer mon fils, ma fille dans le cadre des activités proposées par l'UNSS et à reproduire et diffuser ces images sur des supports multiples (papier, DVD, site internet de l'établissement)
- J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur MAIF de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Fait àle.....

Signature :